

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 juin 2011**  
~~~~~

ORGANISATION D'UN CONCOURS COMPLET INTERNATIONAL 2 ÉTOILES (CCI) – DOMAINE
EQUESTRE LES TROIS FONTAINES, COMMUNE LE POUGET
SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT**

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 juin 2011 à 18h00 à la Salle des fêtes de Saint Saturnin de Lucian., sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes

Etaient présents ou
représentés :

M. Philippe SALASC, M. Jérôme CASSEVILLE, M. Jean-François CADILHAC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, Mme Héléne BARRAL, M. Jean-Marcel JOVER, Mme Sylvie CONTRERAS, Mme Anne-Marie DEJEAN, Mme Maguelonne SUQUET, M. Robert POUJOL, Mme Marie-Claude BEDES, M. Gérard CABELLO, M. Eric CORBEAU, M. Jean-Pierre DURET, M. Glaude CARCELLER, M. Bernard JEREZ, M. Cyrille CADARS, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, M. Louis VILLARET, M. André YVANEZ, M. Jacques DONNADIEU, Mme Martine BONNET, M. Bernard DOUYSSSET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, M. Frédéric GREZES, M. Michel COUSTOL, M. Jean-François RUIZ, Mme Agnès CONSTANT, Mme Fabienne GALVEZ, M. Jacky GALABRUN, M. Eric PALOC, Mme Florence QUINONERO, M. Jean-Claude MARC -M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND

Procurations :

M. Christian LASSALVY à Mme Anne-Marie DEJEAN, M. Jean-Pierre BERTOLINI à Mme Héléne BARRAL

Exclusés :

Mme Catherine JOSIEN

Absents :

M. Jean-Pierre VANRUYSKENSVELDE, M. Maurice DEJEAN, M. René GOMEZ, M. Franck DELPLACE, M. Robert SIEGEL, M. Didier LAMONT

Quorum : 23	Présents : 36	Votants : 38	Pour 37 Contre Abstention 1
-------------	---------------	--------------	-----------------------------------

Agissant conformément aux dispositions des articles du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 52 14-1

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

Vu que le Centre Equestre des Trois Fontaines organise depuis plusieurs années des compétitions de niveau national, tant en Saut d'Obstacles qu'en Complet d'Equitation,

Vu que ce projet a également été présenté au Pays Cœur d'Hérault pour l'obtention d'un financement Leader

Vu que la Communauté de communes Vallée de l'Hérault vient d'être sollicitée pour soutenir ce projet.

Considérant que le centre équestre a souhaité donner une nouvelle dimension au concours complet habituel du mois de novembre en organisant les 17, 18, 19 et 20 novembre 2011 un Concours Complet International 2 Etoiles (CCI**) sur le territoire de la Vallée de l'Hérault au Domaine Equestre des 3 Fontaines,

Considérant que ce concours permettra d'accueillir des compétiteurs classés parmi les 50 meilleurs cavaliers français,

Considérant que pour les équipes étrangères, une dizaine d'équipes de pays européens sont attendues pour ce type d'épreuve. Cette manifestation devrait regrouper 200 à 250 compétiteurs et plusieurs milliers de spectateurs,

Considérant que l'impact d'une telle manifestation sera très fort sur le plan du développement économique du territoire : impact immédiat et important (hors saison) en terme de consommation dans les hébergements, prestataires touristiques et commerces de proximité mais également impacts différés sur l'économie touristique et la promotion des produits locaux.

Considérant que ce concours est d'ores et déjà soutenu par de nombreux partenaires et collectivités territoriales (Région, Département, ADT, Hérault Sport, Communauté de communes du Clermontais...),

**Le Conseil communautaire de la communauté de communes Vallée de l'Hérault,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à la majorité des suffrages exprimés avec une abstention.

- ✕ d'accorder au Domaine Equestre les Trois Fontaines une subvention de fonctionnement de 5 000 € pour l'organisation de son Concours Complet International ** dont les objectifs de cette manifestation sont :

- Proposer un événement d'un haut niveau de compétition (CCI**) unique dans la région
 - Se situer dans une démarche de qualité permettant d'espérer à court terme une étape de la coupe du monde
 - Impliquer et motiver l'équipe des Trois Fontaines dans le challenge qu'est l'organisation d'une compétition d'un tel niveau
 - Proposer au public régional un spectacle sportif de haut niveau couplé à des animations dynamisantes sur le plan local
 - Proposer aux acteurs économiques une opération de développement local
 - Valoriser un équipement permettant l'entraînement des cavaliers y compris ceux de haut niveau
- ✎ d'autoriser le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution de cette subvention.

Transmission au Représentant de l'Etat
 N° 468 le
 Publication le
 Notification le
DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE
 Gignac, le
 Le Président de la communauté de communes
 Signé : Louis VILLARET

Le Président de la communauté de communes

